

Rente et croissance économique au Maroc : Étude descriptive

Rent and economic growth in Morocco: Descriptive study

Driss SALEM, (Doctorant, Professeur agrégé)

*Laboratoire de Recherche en Economie, Gestion Management des affaires (LAREGMA)
 Faculté d'économie et de gestion de Settat
 Université Hassan Premier de Settat, Maroc*

Brahim DINAR, (Professeur de l'enseignement supérieur)

*Laboratoire de business intelligence, gouvernance des organisations, finance et criminalité
 financière (BIGOFCE)
 Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Casablanca
 Université Hassan II de Casablanca, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté d'économie et de gestion Km 3, Route de Casablanca, Settat, 26000 Settat. Maroc Université Hassan Premier Maroc (Settat) 26000 05-23-72-19-39
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	SALEM, D., & DINAR, B. (2024). Rente et croissance économique au Maroc : Étude descriptive. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 5(5), 259-279. https://doi.org/10.5281/zenodo.11212391
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: April 15, 2024

Accepted: May 17, 2024

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 5, Issue 5 (2024)

Rente et croissance économique au Maroc. Étude descriptive

Résumé :

La relation entre la rente et la croissance économique au Maroc est un sujet d'importance qui mérite une analyse approfondie. La notion de rente renvoie généralement aux revenus tirés de ressources naturelles ou de monopoles, tandis que la croissance économique représente l'évolution positive de la production et des activités économiques d'un pays durant une période donnée. Au Maroc, cette relation a été façonnée par divers facteurs historiques, politiques et économiques, qui ont influencé la manière dont la rente a été générée, distribuée et investie.

La méthodologie adoptée dans cet article est principalement descriptive, elle permet de fournir un aperçu détaillé de la relation entre la rente et la croissance économique au Maroc. Cet article présente dans un premier temps, le cadre conceptuel et théorique du duo rente - croissance économique. Par la suite, il examine comment la rente, notamment artificielle (par opposition à la rente naturelle qui s'apparente à une dotation factorielle), peut influencer la croissance économique du pays. Ce papier aborde également les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre ce phénomène. En comprenant mieux cette relation complexe, nous serons en mesure de proposer des solutions pour stimuler la croissance économique tout en réduisant la dépendance à la rente.

Mots clés : Croissance Économique, Rente, Économie de la rente, Institutions.

Classification JEL : F43, O11, O47

Type de l'article: Article théorique

Abstract:

The relationship between rent and economic growth in Morocco is an important subject that merits in-depth analysis. The concept of rent generally refers to income derived from natural resources or monopolies, while economic growth represents the positive evolution of a country's production and economic activities over a given period. In Morocco, this relationship has been shaped by various historical, political, and economic factors, which have influenced how rent has been generated, distributed, and invested.

The methodology adopted in this article is mainly descriptive, providing a detailed overview of the relationship between rents and economic growth in Morocco. This article begins by presenting the conceptual and theoretical framework of the rent - economic growth duo. It then examines how rent, particularly artificial rent (as opposed to natural rent, which resembles a Natural gifts), can influence the country's economic growth.

This paper also discusses measures taken by the government to combat this phenomenon. By better understanding this complex relationship, we will be able to propose solutions to stimulate economic growth while reducing dependence on rent.

Keywords: Economic Growth; Rent; Economic Rent; Institutions.

JEL Classification: F43, O11, O47

Paper type: Theoretical Research

1. Introduction

Entre les promesses d'une économie émergente et la réalité d'un capitalisme de rente, le Maroc navigue sur des eaux économiques tumultueuses. Malgré l'existence d'une infrastructure impressionnante et une croissance acceptable, le pays fait face à un 'mal-développement' où la dépendance à la rente crée des conflits d'intérêts et une allocation malavisée des ressources. Comment le Maroc peut-il briser les chaînes de la rente pour libérer son plein potentiel économique ? N. Akesbi.(2023). « Le capitalisme de rente joue contre l'émergence ». Cette accroche met en lumière les défis du Maroc liés à la rente et son impact sur la croissance économique, et pose une question ouverte sur les solutions possibles pour surmonter ces obstacles. Dans les faits, le phénomène de la rente est condamné, mais fortement désiré, il s'agit d'une composante de notre quotidien.

La notion de rente est donc centrale en économie, en effet, elle touche à la répartition des revenus, à la croissance économique et au commerce international. Elle est intimement liée à la loi des rendements décroissants et à la théorie de la rente différentielle développée par des économistes comme Ricardo et Anderson. Anderson, J., & Vidonne, P. (1982).

Initialement conçue comme une rente liée à l'abondance énergétique, notamment le pétrole et le gaz, la notion de rente s'est progressivement étendue pour inclure des entités variées telles que les États, les pays, les sociétés et les individus. Ainsi, on utilise des termes tels qu'État rentier, pays rentier, société rentière, comportement rentier, économie ou entreprise fonctionnant sur un modèle rentier, et capitalisme rentier. Cependant, l'utilisation excessive de ce terme a entraîné la perte de sa précision conceptuelle.

La rente se manifeste sous diverses formes, certaines étant plus évidentes que d'autres, comme les licences de transport public ou les concessions pour l'exploitation des carrières de sable, qui font l'objet de nombreux débats. Néanmoins, les formes les plus apparentes de rente ne sont pas forcément celles qui posent le plus de problèmes ou qui coûtent le plus cher à la société.

Dans cet article, la rente considérée se distingue nettement de celle définie par l'analyse économique traditionnelle, car elle possède un caractère artificiel, contrairement à la rente naturelle qui est perçue comme un don de la nature. Cette rente artificielle peut être acquise soit en enfreignant les règles de l'économie, soit en jouant à un jeu différent, à savoir la politique (Vornetti,1998).

Le risque associé à la rente, comparativement à la corruption ou au détournement de fonds publics, réside dans son aspect « légal ». En effet, les règlements qui l'encadrent sont formalisés dans des textes législatifs tels que des lois, des décrets et des circulaires, etc.

L'étude de la relation entre rente et croissance économique au Maroc revêt une importance capitale pour le développement du pays. Depuis son indépendance, l'économie marocaine peine dans son émergence. Le nouveau modèle de développement adopté en 2021, qui se veut une vision prospective du Maroc de demain, vise la moralisation des affaires publiques et la lutte contre toutes formes de corruption, népotisme, opportunisme, etc.

Dans ce sillage, plusieurs questions peuvent être posées : Quels sont les effets de la rente sur la croissance économique au Maroc? Quelles sont les politiques publiques qui favorisent la rente ? Quelles sont les conséquences sociales de la rente ? Quels sont les secteurs les plus touchés par la rente ? Comment la rente influence-t-elle les investissements étrangers ? Quelles sont les meilleures pratiques internationales pour réduire la dépendance à la rente ? Qu'en est-il des réformes nécessaires pour réduire la dépendance à la rente ?

En explorant ces questions, nous pourrions mieux comprendre la nature des enjeux liés à la rente, son impact sur la croissance économique au Maroc, et les mesures à prendre pour lutter contre le phénomène.

Pour répondre à notre problématique, nous avons adopté une méthodologie descriptive basée sur les travaux existants, tout en tenant compte du contexte spécifique du Maroc.

Notre étude est structurée en trois axes principaux : le premier est réservé à la présentation du cadre conceptuel et théorique des concepts clés, à savoir la croissance économique et la rente. Dans le deuxième axe, nous nous concentrerons sur l'étude des intersections entre la rente et la croissance économique au Maroc. Pour ce faire, nous explorerons les mécanismes spécifiques de la rente dans le contexte marocain, ainsi que ses effets sur la croissance. Puis dans le dernier axe, nous mettrons l'accent sur les pistes possibles de réformes pour lutter contre ce phénomène.

2. Cadre conceptuel : Croissance économique - Rente

2.1. Croissance économique

2.1.1. Définition

La notion de croissance économique est multidimensionnelle et peut être définie de différentes manières selon le contexte et la perspective adoptée. Nous présentons dans ce qui suit les définitions les plus courantes du concept :

La signification étymologique du terme croissance nous provient du latin « *crescere* » qui veut dire croître, grandir. En économie, elle désigne l'augmentation de la richesse créée au sein d'un pays sur le long terme, il s'agit d'une notion macroéconomique purement quantitative. Pour désigner une croissance à court terme, les économistes préfèrent utiliser la notion d'expansion. D'après le dictionnaire Larousse, la croissance économique désigne : « l'augmentation sur une longue période de la production et des dimensions caractéristiques de l'économie d'un pays, se traduisant par un accroissement des revenus distribuables ». Dubois, J., MITTERAND, H., & DAUZAT, A. (1995).

Selon F. Perroux, la croissance économique correspond à « l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réels. ». François Perroux. (1990).

Pour Simon Kuznets La croissance économique est : « l'augmentation à long terme de la capacité d'offrir une diversité croissante de biens, cette capacité croissante étant fondée sur le progrès de la technologie et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'elle demande ». Kuznets, S. (1980).

En 1982, Henri Lepage garnit la définition de la croissance : « Le mot croissance n'est donc pas seulement synonyme d'accumulation croissante. Il est ainsi, d'abord et avant tout, l'expression d'un mouvement dynamique dont la caractéristique est de contraindre les producteurs à offrir aux consommateurs les moyens d'accéder à des "technologies" d'usage de leurs temps de plus en plus efficaces. ». Lepage, H. (1985).

2.1.2. Formes de la croissance économique

La croissance économique peut prendre différentes formes, notamment extensive et intensive, elle peut être aussi endogène ou exogène, équilibrée ou déséquilibrée, potentielle ou réelle, etc.

- ***La croissance intensive et extensive***

La croissance économique intensive est une croissance qui résulte d'une meilleure utilisation des facteurs de production, comme le travail et le capital, grâce au progrès technique et aux gains de productivité. Elle diffère de la croissance extensive qui demeure dépendante des quantités utilisées des facteurs de production. La croissance intensive vise à améliorer le niveau de vie sans dégrader ni épuiser les dotations factorielles, cette forme de croissance nécessite des efforts en matière d'investissement dans la recherche et développement, la formation, l'éducation, etc.

- ***La croissance réelle et nominale***

La mesure de la croissance peut être effectuée en valeur (dans ce cas, on s'appuie sur les prix

de vente observés, ce qui revient à incorporer dans la croissance la hausse éventuelle des prix des produits agrégés), ou en volume (dans ce cas, on calcule un indice d'évolution des prix unitaires, et on défalque de la hausse mesurée celle qui est due aux variations de prix). Dans le premier cas, la croissance est dite « nominale », dans le second, elle est « réelle ». Lorsqu'on ne précise pas la nature du taux de croissance mesurée, il s'agit habituellement du taux de croissance réelle.

- ***La croissance équilibrée et déséquilibrée***

La croissance équilibrée en l'économie est une situation où tous les éléments de l'économie progressent de concert, c'est-à-dire où l'offre est égale à la demande sur l'ensemble des marchés, et où il n'y a pas de tensions inflationnistes, de chômage ou d'inégalités. C'est un objectif idéal mais difficile à atteindre, car la croissance économique est souvent soumise à des déséquilibres, des fluctuations et des contraintes. Plusieurs théories économiques ont tenté de définir les conditions et les moyens d'obtenir une croissance équilibrée, en se basant sur des modèles mathématiques et des hypothèses simplificatrices.

Pour la croissance déséquilibrée, elle correspond à une situation où les éléments de l'économie ne progressent pas de la même cadence, ce qui aboutit à des dysfonctionnements au niveau de l'emploi, de la stabilité des prix et des inégalités. La croissance économique déséquilibrée peut avoir des origines internes ou externes, comme les changements technologiques, les chocs économiques, les mesures gouvernementales, l'ouverture internationale, etc. Elle représente un enjeu majeur pour les pays et les régions qui veulent garantir une croissance durable et équitable.

- ***La croissance progressive et régressive***

La croissance progressive et régressive peut être définie en comparant le niveau de croissance économique et le celui de l'évolution démographique. On parle ainsi de croissance progressive si le taux de la croissance économique est supérieur à celui de la croissance démographique, régressive dans le cas contraire.

- ***La croissance potentielle***

La croissance potentielle ou optimale est le niveau de croissance économique qui maximise le bien-être à long terme, sans créer des déséquilibres ni compromettre la soutenabilité environnementale et sociale. La croissance potentielle est le résultat de l'interaction entre le taux de croissance, la productivité du travail et la quantité de travail disponible.

2.1.3. Les soubassements théoriques de la croissance économique

Le corpus théorique de la croissance économique comprend plusieurs modèles et théories économiques, chacune expliquant la création de la richesse de sa façon. En effet, Il existe plusieurs courants de pensée qui se distinguent par leurs hypothèses, leurs méthodes, et leurs conclusions. L'essentiel de ces courants est décrit dans ce qui suit.

- ***Les préclassiques***

Les auteurs mercantilistes, comme Jean BODIN (1530-1596), Antoine de MONTCHRETIEN (1576-1621), William PETTY (1623-1687), Thomas MUN (1621), se sont intéressés à la relation entre la croissance économique et le commerce extérieur. En effet, les auteurs mercantilistes prônent l'enrichissement des nations au moyen du commerce extérieur, qui permet de dégager un excédent de la balance commerciale et par conséquent une accumulation de métaux précieux.

Concernant l'école physiocrate, dont le chef de file est François Quesnay (1694-1774), s'est principalement intéressée au rôle de la terre dans la création de la richesse, les autres secteurs sont considérés comme stériles.

- **Les théories classiques de la croissance économique**

Les auteurs de la théorie classique avaient l'aptitude d'être pessimiste. Ricardo, Malthus, Stuart Mill et A. Smith pensaient que l'économie atteindrait un état de stationnarité à long terme. La croissance ralentit et finit par atteindre zéro. Dans cet état de stagnation, la richesse créée n'augmente plus (le concept d'état stationnaire de Smith).

Dans son ouvrage « la Richesse des Nations ». Smith mettait l'accent sur l'importance de la division du travail comme source de la croissance économique.

Malthus s'avère assez pessimiste vis-à-vis du caractère soutenable de la croissance à long terme. En effet, il estimait que la croissance économique tend vers la stagnation, autrement dit, l'économie converge vers un état stationnaire. Ce dernier est expliqué par la fameuse « loi de la population ».

Pour D. Ricardo, il développait sa théorie de la rente foncière qui divise la richesse générée par un pays à trois : les salaires, les profits et la rente qui rémunère les terres. Ricardo place la variable démographique au centre de ses préoccupations. Pour lui, l'accroissement de la population entraînera une augmentation de la demande des biens et un renchérissement des prix. Par conséquent, les offreurs utiliseront davantage les terres qui deviendront de plus en plus moins fertiles (loi des rendements décroissants).

- **Marx et la croissance économique**

Dans son ouvrage « le capital », K. Marx estime que le moteur de la croissance économique réside dans la notion de plus-value, cette dernière n'est autre que la différence entre la valeur de la production dégagée par les prolétaires et leur salaire. D'après Marx, les capitalistes sont toujours en quête d'une plus-value plus importante. La valeur globale de cette plus-value dans une économie est fonction de deux variables principales : la part des salaires versés aux ouvriers et l'intensité de leur exploitation.

- **J. Schumpeter : La relation entre progrès technique et croissance économique**

Joseph Aloïs Schumpeter plaçait l'innovation et l'entrepreneur au cœur de la dynamique de la croissance. Il propose une analyse originale des fluctuations économiques (notion de cycle économique), notamment celles de long-terme. En fait, Dans les années 1930, J. Schumpeter expliquait ces fluctuations par l'existence des innovations majeures. En effet, l'introduction des nouvelles innovations va générer de nouvelles opportunités économiques mais certainement va détruire d'autres (la destruction créatrice⁴⁸). Ainsi, l'innovation introduite bouleverse les routines de production et de consommation, surtout quand il s'agit d'innovation majeure. Ces innovations semblent apparaître en « grappes », ce qui expliquait le caractère cyclique de la croissance.

- **L'école keynésienne et la croissance économique**

Pour Keynes, la demande est au cœur de la dynamique de la croissance. En effet, il s'agit de la demande anticipée par les entrepreneurs, celle qui détermine leur niveau d'investissement et d'embauche. Or, cette demande effective peut être insuffisante, en raison de l'incertitude, de l'épargne, ou de la rigidité des salaires et des prix. Cela peut entraîner du chômage involontaire, une sous-utilisation des capacités de production, et une stagnation de la croissance. Pour éviter cette situation, Keynes recommande l'intervention de l'État pour promouvoir la demande à travers des politiques de relance budgétaires et monétaires.

- ***La croissance économique chez les régulationnistes : Michel Aglietta, Robert Boyer***

Dans leurs travaux, Michel Aglietta et Robert Boyer ont contribué à élaborer les concepts clés de cette théorie, tels que le régime d'accumulation, le mode de régulation, les formes institutionnelles, etc. Pour les régulationnistes, la croissance économique n'est pas le résultat d'un équilibre automatique du marché, mais d'un compromis historique entre les acteurs sociaux, qui s'appuie sur des formes institutionnelles spécifiques. Ces institutions sont propres à chaque période historique et à chaque espace géographique, et définissent un régime d'accumulation et un mode de régulation. La croissance économique n'est donc pas un phénomène naturel et universel, mais dépend de la cohérence et de la stabilité des formes institutionnelles qui la soutiennent.

L'École de la Régulation se distingue des théories néoclassiques et keynésiennes par son attention aux facteurs historiques, culturels, politiques et géographiques qui influencent la dynamique économique.

- ***L'économie institutionnelle***

Le courant institutionnaliste a apporté un éclairage original et pertinent sur la question de la croissance économique. Il montre que la croissance ne dépend pas seulement des facteurs de production, mais aussi des règles du jeu qui encadrent les interactions entre les acteurs économiques. Ces règles du jeu sont les institutions, qui peuvent être formelles (lois, contrats, organisations) ou informelles (normes, coutumes, valeurs). Les auteurs de ce courant soulignent que les institutions ont un impact significatif sur les incitations, les opportunités, les risques, les coûts et les bénéfices des activités économiques. Ils expliquent ainsi que les institutions peuvent favoriser ou freiner la croissance, selon qu'elles sont efficaces, stables, cohérentes, équitables et adaptatives.

- ***L'analyse néoclassique de Solow : La croissance exogène***

L'analyse néoclassique de Solow explique la croissance par l'accumulation du capital et le progrès technique. Pour Solow, la croissance est exogène, car elle dépend de facteurs extérieurs du modèle comme la démographie, l'épargne ou l'innovation.

Cette théorie a été critiquée pour sa simplicité et pour ne pas expliquer l'origine du progrès technique. En réponse, la théorie de la croissance endogène a été développée pour expliquer la croissance économique par des facteurs internes comme l'investissement dans le capital humain et les infrastructures.

- ***La théorie de la croissance endogène***

Elle explique la croissance économique par des facteurs internes au système économique, tels que l'innovation, le progrès technique, le capital humain, etc. Elle a été développée par Paul Romer en 1986, et reprise par d'autres économistes, comme Robert Barro, Robert Lucas, Philippe Aghion, Peter Howitt, etc. Elle se base sur l'idée que le progrès technique est le résultat de l'investissement en recherche et développement, de la formation, de l'éducation, etc. Elle met aussi en avant le rôle des externalités positives, c'est-à-dire des effets bénéfiques d'un agent économique sur un autre, sans compensation monétaire.

Pour les auteurs de la croissance endogène, la croissance est auto-entretenue et ne dépend pas des facteurs extérieurs comme c'est présenté par Solow.

2.2. La rente

2.2.1. Définition

En économie, le terme "rente" est étudié sous divers angles, mais le vocable le plus communément admis par les lecteurs est celui de la logique rentière qui ne contribue pas à la

création de richesse. Cette logique de rente implique la recherche et le maintien de positions avantageuses sans générer de valeur en retour. En d'autres termes, la rente désigne un revenu qui n'est pas directement lié au travail ou à l'investissement, mais plutôt à la possession d'un avantage particulier ou d'une ressource rare. Les rentes peuvent être légitimes, comme dans le cas des brevets qui protègent l'exclusivité des revenus d'innovation pour une période donnée. Selon (Bhagwati, 1987), Le comportement de recherche de rente se définit comme le moyen de réaliser un profit (ou revenu), en entreprenant des activités qui sont directement non productives, en ce sens qu'elles produisent des rémunérations pécuniaires, mais ne produisent pas des biens ou services.

Pour l'économie de rente, elle peut être définie comme un système permettant au pouvoir politique de créer et d'attribuer, souvent légalement (à travers les lois, les décrets, les circulaires, etc.), à des personnes physiques ou morales des privilèges qui leur permettent de capter une source de création de richesse, et ce à l'abri de toute concurrence. L'économie de rente se caractérise par la prédominance des revenus tirés de la possession de ressources naturelles ou de privilèges, par opposition à la création de richesse par le travail productif. Cette économie est souvent associée à des comportements qui découragent l'innovation, la concurrence et l'efficacité économique. Pour Anderson (1987), « la notion d'État rentier est une des contributions majeures des Middle East Studies à la science politique ». Cette littérature, parfois désignée comme l'école de l'État rentier ou rentiérisme¹.

La "rentiarisation" est un terme utilisé pour décrire une économie dans laquelle le marché et le pouvoir politique permettent aux individus et aux entreprises de s'enrichir grâce à des bénéfices excessifs, souvent en raison d'un pouvoir monopolistique. Cette situation peut entraîner une baisse de l'investissement et une augmentation des inégalités, ce qui peut affecter négativement la croissance économique à long terme.

2.2.2. Les formes de la rente

En économie, la rente peut prendre plusieurs formes, chacune ayant ses propres caractéristiques et implications. Ces formes varient selon les contextes et les perspectives.

Les rentes se manifestent sous des formes politiques, économiques et sociales, comme l'indique Askenazy, P. (2016). Les rentes politiques sont relativement faciles à comprendre, car, dans certains pays, les acteurs politiques peuvent bénéficier de leur position pour en tirer profit. La Banque mondiale utilise le terme d'« entreprises politiquement connectées » pour décrire ce phénomène. Les rentes économiques, quant à elles, se rapportent aux comportements qui entravent la concurrence, et peuvent provenir aussi bien des entreprises privées que des agences gouvernementales. Dans le cas des entreprises, cela se traduit par des pratiques anticoncurrentielles. Pour les administrations, cela peut inclure l'attribution de marchés publics, les subventions étatiques, les pratiques discriminatoires, ainsi que la délivrance d'autorisations et de licences d'activités de manière non concurrentielle. La principale distinction réside dans le fait que, pour les entreprises, l'Autorité de la concurrence peut imposer des sanctions, tandis que pour les administrations, elle est limitée à un rappel à l'ordre.

Troisièmement, la rente sociale, également connue sous le nom de prestations sociales, elle fait référence aux transferts versés à des individus ou des familles pour réduire la charge financière liée à la protection contre divers risques. Ces prestations sont associées à six grandes catégories de risques : la vieillesse et la survie, la santé, la maternité-famille, la perte d'emploi, les difficultés de logement, et la pauvreté et l'exclusion sociale.

D'autres formes de la rente économique existent au-delà de ceux communément connus. Cela peut inclure :

¹ *rentierism en Anglais (Okruhlik, 1999)*

- **La rente différentielle** : introduite par David Ricardo, elle décrit la rente supplémentaire que les propriétaires de terres plus fertiles reçoivent par rapport à ceux qui possèdent des terres moins fertiles. Cela se produit en fonction des prix du marché qui sont déterminés par les coûts de production des terrains les moins fertiles.
- **La rente de situation** : cela fait référence au revenu ou au surplus de rentabilité provenant d'un avantage acquis, souvent jugé injustifié, comme une position monopolistique, une imposition géographique ou un droit exclusif.
- **La rente économique** : c'est un concept qui désigne tout paiement supplémentaire effectué à un facteur de production, au-delà de ce qui est nécessaire pour le maintenir en production. En d'autres termes, c'est le revenu excédentaire par rapport au coût d'opportunité ou au prix concurrentiel.
- **La rente foncière** : est un revenu que perçoit le propriétaire d'une terre pour son utilisation productive. Elle peut être répartie en plusieurs éléments : la rente agricole liée à la fertilité du sol, la rente minière due à la présence des mines, et la rente de localisation inhérente à l'emplacement géographique.
- **La rente de monopole** : elle fait référence à la situation où un producteur monopolistique peut réaliser, en raison de l'absence de concurrence, des profits supplémentaires, parce qu'il vend à un prix bien supérieur à celui d'un marché concurrentiel.
- **La rente technologique** : est un type de rente économique qui découle de l'avantage compétitif qu'une entreprise peut obtenir grâce à l'innovation technologique, comme un brevet ou une invention exclusive.
- **La rente de réglementation** : elle fait référence aux profits supplémentaires qu'une entreprise peut réaliser grâce à des réglementations gouvernementales favorables. Ces réglementations peuvent inclure des licences exclusives, des monopoles légaux, des restrictions sur la concurrence, ou des normes qui avantagent certaines entreprises au détriment d'autres. La rente de réglementation peut donc être perçue comme un transfert de richesse des consommateurs vers les réglementés.

2.2.3. La rente dans la théorie économique

Les théories économiques de la rente ont été développées par différents économistes au fil du temps, offrant des perspectives variées sur la nature et les implications de la rente.

Historiquement, les premiers économistes, tels que les physiocrates aux XVII^e et XVIII^e siècles, ont souvent centré leurs réflexions sur la théorie de la rente agricole ou foncière, associée aux revenus tirés par les propriétaires fonciers de leurs terres. David Ricardo et Karl Marx ont abordé la question de la rente différentielle, en soulignant qu'elle découle de l'inégale fertilité des terres. Pour Ricardo, la rente est liée à la différence de productivité entre les terres, tandis que pour Marx, elle est perçue comme une appropriation injuste des terres. La théorie marxiste diffère de la théorie classique de la rente principalement par son approche de la valeur et de l'exploitation dans le système capitaliste. Selon Marx, la rente est une forme de plus-value extraite de la force de travail des ouvriers.

La théorie néo-classique a également examiné la rente foncière en mettant l'accent sur l'équilibre, l'optimum et les préférences des acteurs économiques. Cette approche considère la terre comme un bien économique ordinaire dont la valeur est déterminée par l'offre et la demande sur le marché de location.

D'autres théories plus récentes de la rente foncière se sont également intéressées à la rente foncière urbaine, en relation avec les marchés et les politiques du logement, ainsi qu'aux rentes pétrolières ou minières, qui désignent les revenus tirés par les États de la possession du sous-sol.

Pour ce qui est des théories de capture de rente, elles mettent en lumière les mécanismes par lesquels des acteurs économiques cherchent à obtenir des avantages économiques sans contribuer à la création de richesse.

La recherche de rente implique que divers acteurs économiques, tels que les multinationales, les entreprises et les associations, exercent des pressions sur le gouvernement pour obtenir des avantages économiques qui ne sont pas liés à une réelle création de valeur. Ce processus peut entraîner une allocation inefficace des ressources, et par conséquent, favoriser un petit nombre d'acteurs au détriment du bien commun.

La théorie de la recherche de rente précise que les bureaucrates peuvent également être motivés par la recherche de rente, agissant dans leur propre intérêt ou celui d'acteurs économiques particuliers au détriment de l'intérêt général. Ce comportement peut entraîner des distorsions dans les politiques publiques et ralentir le développement économique.

Les limites de la recherche de rente résident dans le fait qu'elle peut conduire à des interventions étatiques inefficaces et favoriser un petit nombre d'individus au détriment du plus grand nombre. Bien que certaines régulations soient nécessaires pour protéger les biens privés, un excès de recherche de rente peut nuire à l'économie dans son ensemble.

En somme, la capture de rente soulève des questions importantes sur l'équité, l'efficacité et la transparence dans les politiques économiques et gouvernementales, mettant en lumière les défis liés à la distribution équitable des ressources et à la lutte contre les pratiques favorisant certains acteurs au détriment de la société dans son ensemble.

3. La relation entre rente et croissance économique

Les recherches sur les chevauchements entre la rente et la croissance économique mettent en évidence les conséquences néfastes de l'extraction de rente sur le niveau de production. L'économie de rente peut entraver la croissance économique, en favorisant des comportements qui découragent l'innovation et la concurrence. Cette relation est complexe et peut être interprétée de différentes manières. Certaines sources suggèrent que l'utilisation productive de la rente peut contribuer à une croissance économique durable. Cependant, d'autres études mettent en évidence le fait que la concentration sectorielle et l'augmentation des profits peuvent entraîner une baisse de la croissance économique, en partie à cause d'une diminution de la part du travail dans le revenu national.

Dans les sciences économiques, plusieurs sont les travaux qui ont étudié cette relation, nous présenterons dans ce qui suit quelques-uns:

- Brett Christophers, professeur à l'Université d'Uppsala en Suède, a publié un livre sur la "rentiarisation" du capitalisme, Christophers, B. (2018), dans lequel il soutient l'idée selon laquelle le marché et le pouvoir politique permettent aux individus et aux entreprises de s'enrichir grâce à des bénéfices excessifs, souvent en raison d'un pouvoir monopolistique. Cette situation peut entraîner une baisse de l'investissement et une augmentation des inégalités, ce qui peut affecter négativement la croissance économique à long terme.
- Apprivoiser la rente ? les enjeux des phénomènes rentiers et leur régulation : ce travail discute des enjeux liés à l'économie de la rente et propose des perspectives sur la régulation des phénomènes rentiers. Faudot, A., & Vercueil. (2021).
- « les diverses ficelles de l'économie de rente » : un article qui analyse l'économie de rente à différents niveaux, y compris les transitions économiques et les cas spécifiques des pays arabes. Benamour, A. (2016).
- Au Maroc, « le capitalisme de rente joue contre l'émergence », N. Akesbi. (2023), un article où l'économiste marocain N. Akesbi décrit l'économie marocaine étant « engluée

dans la rente et les conflits d'intérêts, l'affectation malavisée des ressources, la dépendance et l'endettement ».

Ces études fournissent un éclairage sur les complexités de l'économie de la rente et son impact sur la croissance économique, en mettant en lumière les défis et les opportunités associés à ce type d'économie.

4. La rente au Maroc

4.1. État des lieux

Le Maroc est souvent décrit comme un pays où le capitalisme de rente prévaut. N. Akesbi. (2023), cela signifie que l'économie est caractérisée par une dépendance à certaines ressources ou secteurs, et une concentration des richesses entre les mains d'une minorité.

Au fil du temps, diverses politiques publiques ont été mises en œuvre pour orienter les rentes vers des groupes particuliers. C'est le cas par exemple de la politique de marocanisation², l'attribution sélective de licences d'importation ou de mesures de protection commerciale pour certains produits, ainsi que l'offre de prêts à des taux préférentiels pour certains secteurs. Dans le contexte actuel, c'est le cas des exonérations fiscales, partielles ou totales, accordées à certaines activités économiques ou régions spécifiques. En outre, l'État fournit également des subventions, en espèces ou en nature (comme l'aide foncière pour des projets privés dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture ou du tourisme), dans le cadre de sa politique de promotion de l'investissement.

Au Maroc, la rente prend diverses formes qui influent sur l'économie et la société, telles que :

- **Les agréments et exploitations des carrières**

Certains agréments, tels que ceux liés au transport public, et l'exploitation des carrières sont des exemples de rente assez visibles dans l'économie marocaine.

En fait, la gestion des carrières est un sujet très discuté, principalement en raison de son attachement présumé à une forme de rente déguisée. Les dysfonctionnements de ce secteur ont été largement documentés, notamment dans un rapport majeur publié en mai 2019 par le Programme des Nations unies pour l'environnement (ONU Environnement) sous le nom « Sable et développement durable ».

Actuellement, Le Maroc compte au moins 1.885 carrières³, couvrant toutes les catégories. Les carrières de sable ne représentent que 346 dont 138 exploitent le sable des dunes et 143 produisent du sable de concassage.

Le cadre réglementaire de l'exploitation des carrières au Maroc est défini par le projet de loi n°27-13. Cette législation a pour objectif d'établir des normes de gouvernance modernes afin d'assurer une distribution des richesses plus juste, d'accroître la transparence et de soutenir les initiatives de développement durable. En outre, elle abolit les autorisations d'exploitation à durée indéterminée, et met en place un mécanisme déclaratif pour équilibrer l'offre et la demande dans le secteur des matériaux de carrière. Cependant, cette loi suscite plusieurs critiques, notamment en matière du renforcement du contrôle, en effet, bien que la loi vise à renforcer le contrôle sur l'exploitation des carrières, certains articles se limitent uniquement à la constatation des infractions, sans prévoir des mesures d'audit efficaces pour les volumes extraits et commercialisés.

Concernant les agréments de transport, toutes catégories confondues, ils sont cités comme des formes de rente bénéficiant à certains secteurs économiques. Au Maroc, il existe depuis

² Il s'agit d'une politique mise en œuvre par le Roi Hassan II en 1973, elle visait à transférer la propriété des secteurs importants du secteur privé aux marocains.

³ AMINE HARMACH. (2012). « Exploitants des carrières, ce qui vous attend ». Aujourd'hui Le Maroc.

longtemps un système d'agréments accordés par le pouvoir politique à des commis de l'État et certaines catégories sociales. Akesbi, A. (2009). La forme la plus répandue d'agrément réside dans le secteur des transports, notamment les taxis et le transport interurbain par car. Dans ce cas, les professionnels se voient souvent confier l'exploitation effective moyennant un loyer. En période de concurrence intense, ce loyer est supporté à la fois par l'exploitant et le consommateur. Cela comporte le risque, au niveau sectoriel, de dissuader l'investissement, de compromettre la compétitivité et de limiter la formation de sociétés de transport performantes.

L'octroi d'une licence de transport public est normalement réservé aux citoyens marocains par le biais d'un agrément officiel. L'attribution de ces licences peut manquer de transparence et tend à favoriser les rentiers⁴. Selon la réglementation en vigueur, établie par le Dahir n° 1.63.260 du 2 novembre 1963 et amendée par la loi n° 16.99, les opérateurs de transport public routier doivent être des citoyens marocains agréés et posséder une carte d'autorisation pour chaque véhicule en service.

Pour les agréments de pêche en haute mer, « ils sont des autorisations sanitaires délivrées par la Direction des Industries de la Pêche, relevant du Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime, permettent aux détenteurs d'exploiter les ressources halieutiques dans les zones maritimes »⁵. Ces licences peuvent créer des avantages économiques pour certains groupes ou individus, leur donnant un accès exclusif à des ressources précieuses et potentiellement lucratives.

La législation en vigueur en la matière (à travers la loi n° 28-07 et les divers décrets et arrêtés), encadre ces agréments pour assurer que l'industrie de la pêche réponde aux normes internationales et promouvoir une exploitation durable des ressources halieutiques. Cependant, la manière dont ces agréments sont attribués peut parfois manquer de transparence et être sujette à critique, notamment en ce qui concerne l'accès privilégié et les bénéfices économiques qui en découlent.

- ***Le système des Subventions***

Le système de subvention au Maroc est considéré comme une source d'économie de rente, notamment à travers les exemptions fiscales et autres avantages accordés. Cela signifie que les subventions, plutôt que de servir l'intérêt général, peuvent finir par bénéficier à des groupes spécifiques, créant ainsi des avantages économiques injustes. Par exemple, les subventions peuvent être accordées à des industries ou des secteurs qui ne sont pas nécessairement les plus nécessaires ou les plus efficaces, mais qui ont des connexions politiques ou économiques privilégiées. Les critiques de ce système soutiennent que les subventions faussent la concurrence en favorisant certaines entreprises ou industries au détriment d'autres, ce qui peut entraver l'innovation et l'efficacité économique. De plus, les subventions peuvent entraîner une allocation inefficace des ressources, car elles encouragent la dépendance à l'aide gouvernementale plutôt que l'autosuffisance et la compétitivité. Une dernière critique touche à la transparence et la gouvernance du système, en effet, il est urgent d'améliorer la gestion des subventions pour éviter les abus et la corruption, et surtout viser les personnes qui en ont le plus besoin.

- ***Les exonérations fiscales***

Actuellement au Maroc, certaines activités ou régions bénéficient d'exonérations fiscales partielles ou totales. Cependant, ces mesures ne sont pas toujours évaluées de manière sérieuse,

⁴ En 2012, le ministère de l'Équipement et du transport a publié La liste des bénéficiaires des agréments de transport routier de voyageurs. Cette liste PDF de 399 pages, contenait 4118 bénéficiaires d'agréments de transport routier : où figurait pêle-mêle des sportifs, des militaires, des artistes, des familles fortunées, des responsables politiques

⁵ Article 8 du Décret n° 2-94-858 du 20 janvier 1995

et la liste des bénéficiaires de ces privilèges n'est pas toujours transparente.

Ces exonérations ont été évaluées en moyenne à près de 29,7 milliards de dirhams entre 2006 et 2020, ces montants correspondent aux mesures évaluées et non à la totalité des mesures recensées. S. Es-Siari. (2021). Les exonérations peuvent prendre différentes formes, qu'il s'agisse d'exonérations totales, partielles ou temporaires, de réductions, d'abattements, de déductions, des forfaits fiscaux ou de facilités de trésorerie. En 2022, les exonérations totales représentent 52,0% des dérogations, suivies par les réductions avec 42,3%. La question de l'évaluation de ces exonérations fiscales est cruciale pour optimiser l'utilisation des ressources budgétaires et soutenir le développement économique.

Bien que les exonérations fiscales pourraient stimuler la croissance économique en attirant les investissements et en soutenant certaines industries. Cependant, elles présentent des limites et des défis, notamment en matière de comportement rentier. En effet, certaines entreprises qui s'attachent davantage aux avantages fiscaux peuvent se concentrer sur la maximisation des bénéfices à court terme au lieu d'investir dans l'innovation et la compétitivité à long terme (comportement de passager clandestin : hit and run).

- ***L'obtention des terres agricoles avec un prix symbolique (le cas des domaines agricoles⁶ SODEA- SOGETA)***

Ces pratiques peuvent être liées à des politiques historiques de réforme agraire ou à des opérations de partenariat public-privé. Ces mesures visent à stimuler l'investissement et la valorisation des terres agricoles, mais elles peuvent aussi créer des avantages économiques pour certains groupes ou individus. Dans les faits, plusieurs critiques ont été adressées à la gestion des domaines agricoles au Maroc, notamment en matière :

- Des prix élevés : Certains considèrent que les terres gérées par la SOGETA sont trop chères, ce qui peut limiter l'accès aux petits agriculteurs.
- De la transparence : L'opération de location à long terme des terres doit être transparente et équitable pour tous les investisseurs.

- ***L'obtention de marché sans publicité ni mise en concurrence préalable***

La commande publique joue un rôle essentiel dans l'économie marocaine, constituant une part significative, soit près de 24% du PIB. Au cours des dernières années, elle a enregistré une croissance annuelle d'environ 30% (CES.2012). L'obtention d'un marché sans concurrence au Maroc peut en effet être considérée comme une forme de rente.

Le code de la commande publique au Maroc permet à certains marchés d'être conclus sans publicité ni mise en concurrence préalables dans des cas spécifiques. Ces cas sont limitativement énumérés et incluent, entre autres:

- Urgence impérieuse (par exemple, dans le domaine de la santé publique).
- Absence de candidatures ou d'offres conformes dans les délais prescrits.
- Exclusivité technique ou artistique d'un opérateur économique.
- Fins de recherche, d'expérimentation ou d'étude sans objectif de rentabilité

En somme, la commande publique au Maroc doit être gérée avec soin pour éviter les effets de rente et garantir la transparence dans l'intérêt collectif.

- ***L'obtention des crédits sans garantie,***

les crédits sans garantie offrent des opportunités de financement pour différents besoins, sans les contraintes habituelles liées aux garanties. Les exemples de ces crédits sont multiples

⁶ Une entreprise marocaine du secteur de l'agroalimentaire créée en 1960, Les Domaines agricoles sont spécialisés dans la production et la transformation agricoles. L'entreprise portait anciennement le nom de Les Domaines royaux.

(micro-crédits , crédit jeunes promoteurs, Crédit Auto, Programme « Forsa ». Cependant, s'ils sont mal ciblés , ils pourraient constituer un véritable gisement de rente.

4.2. Impact de la rente sur la croissance économique au Maroc

La rente pourra avoir un impact négatif sur la croissance économique au Maroc, les effets potentiels peuvent se résumer dans les points suivants :

- ***Rente et concurrence***

La rente peut avoir un impact négatif sur la concurrence, en créant des distorsions de marché et en favorisant des comportements non compétitifs. Dans une économie où la rente prédomine, les acteurs deviennent disposés à pratiquer des actions déviantes, consacrant leur temps et leurs ressources à la recherche et à l'appropriation de cette rente. Les investisseurs délaissent souvent les secteurs concurrentiels qui nécessitent des efforts d'innovation et de productivité, au profit de domaines offrant des opportunités de rente. Ils sont parfois disposés à contourner les règles établies ou à recourir à des pratiques de corruption pour créer, maintenir ou profiter d'une rente. Dans les faits, les entreprises bénéficiant des revenus de la rente, n'auront pas besoin de rivaliser sur un marché ouvert pour prospérer, elles peuvent devenir moins incitées à innover, à améliorer leur efficacité ou à offrir des produits et services de haute qualité à des prix compétitifs. Cette situation peut affaiblir la dynamique concurrentielle, ce qui est préjudiciable à long terme à l'économie en général. En effet, la concurrence est un moteur essentiel de l'efficacité économique, de l'innovation et de la croissance. Lorsque les entreprises se retrouvent protégées par la rente, cela crée des barrières à l'entrée pour de nouveaux acteurs et peut même encourager des comportements monopolistiques, réduisant ainsi les choix pour les consommateurs et freinant le progrès économique.

- ***Rente et attractivité des investissements***

L'impact négatif de la rente sur l'attractivité des investissements au Maroc peut se manifester de plusieurs manières. Tout d'abord, la dépendance excessive à la rente peut créer un climat d'investissement instable et incertain, car les fluctuations des prix des matières premières ou des revenus de la rente peuvent rendre difficile la prévision des rendements à long terme. Les investisseurs, cherchant des environnements stables et prévisibles, peuvent être dissuadés par cette incertitude.

De plus, la rente peut conduire à une allocation inefficace des ressources économiques, avec une concentration excessive sur les secteurs rentables au détriment d'autres secteurs potentiellement plus productifs et diversifiés. Cela peut entraîner une stagnation économique et réduire l'attrait pour les investissements à long terme dans des secteurs non liés à la rente.

En outre, la rente peut également encourager la complaisance économique et politique, en permettant à certains acteurs de bénéficier de rentes sans avoir à innover ou à améliorer la compétitivité de leurs activités. Cette situation peut dissuader les investisseurs qui recherchent des environnements dynamiques et axés sur la croissance.

- ***Prédominance de la rente par rapport au travail productif***

Dans les économies rentières, où la rente prime sur le travail productif, la richesse peut être concentrée entre les mains d'une petite fraction de la population. Cela peut entraîner une distribution inégale des privilèges et des monopoles. En effet, lorsque la majorité des revenus proviennent de la rente (par exemple, les intérêts, les dividendes, les loyers), cela peut entraîner une concentration de la richesse. Ceux qui possèdent des actifs producteurs de rente accumulent progressivement plus de richesse, tandis que ceux qui dépendent principalement de leur travail ont souvent moins d'opportunités pour accumuler des actifs. Chose qui nuit à la croissance économique en limitant les opportunités pour une classe moyenne émergente.

De surcroît, la Prédominance de la rente entrave la mobilité sociale, dans ce sens, les individus issus de milieux moins privilégiés ont moins d'opportunités pour accumuler de la richesse et accéder à des actifs producteurs de rente. Cela peut perpétuer les inégalités de génération en génération.

- ***Rente et cohésion sociale***

La prolifération de l'économie basée sur la rente a des répercussions significatives sur la cohésion sociale. Les gens sont généralement disposés à accepter que certains s'enrichissent grâce à leur travail et à leur mérite, mais ils sont beaucoup moins disposés à tolérer ceux qui réussissent en manipulant les règles et en exploitant des privilèges qui leur sont réservés de manière exclusive. Chose qui peut alimenter des sentiments de marginalisation et d'injustice. Également, les revenus de la rente sont souvent concentrés entre les mains d'une minorité, ce qui peut entraîner un sentiment d'injustice et de frustration parmi la population. De plus, la concentration de la rente entre les mains de quelques acteurs économiques ou politiques peut favoriser la corruption et l'élitisme, sapant ainsi la confiance du public dans les institutions et accentuant les divisions sociales.

Dans le même ordre d'idées, la présence d'une classe rentière et d'une classe pauvre, sans une classe moyenne robuste, peut conduire à une dichotomisation de la société. En l'absence d'ascenseur social et d'opportunités équitables, le comportement de recherche de rente peut prévaloir, entravant ainsi le développement économique global.

- ***Rente et démocratie***

Il est souvent débattu que l'économie de la rente peut avoir des effets négatifs sur la démocratie et la gouvernance, car elle peut conduire à une concentration du pouvoir et des richesses. En effet, lorsque les revenus de la rente sont importants, les acteurs économiques puissants peuvent chercher à influencer les décisions politiques. Ils peuvent capturer l'État en finançant des campagnes électorales, en exerçant des pressions sur les législateurs et en obtenant des faveurs spéciales. Cela peut affaiblir la démocratie en donnant trop de pouvoir à une minorité. Au Maroc, des hommes d'affaires s'impliquent de plus en plus dans la vie politique, ce qui peut compromettre l'indépendance des décisions publiques. En effet, lorsque des entrepreneurs influents occupent des postes politiques ou exercent une influence importante sur les décideurs politiques, cela crée un risque de conflit d'intérêts et de captation de l'État au profit de leurs intérêts privés.

Tout d'abord, cette situation peut compromettre le principe fondamental de l'égalité des chances dans l'économie et la politique. Les hommes d'affaires qui occupent des postes politiques peuvent utiliser leur pouvoir pour favoriser leurs entreprises, accorder des contrats ou des avantages fiscaux préférentiels, au détriment de la concurrence équitable et de l'intérêt général. Cela peut également créer un environnement où les entreprises ayant des connexions politiques ont un avantage concurrentiel injuste par rapport à celles qui ne les ont pas.

De plus, l'influence excessive des hommes d'affaires sur la politique peut miner la transparence et la responsabilité du processus décisionnel. Lorsque les décisions politiques sont prises en fonction des intérêts privés plutôt que dans l'intérêt public, cela peut affaiblir la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques et favoriser la corruption.

- ***Rente et pouvoir monopolistique***

Les recherches de rente peuvent conduire à une concentration du marché, à une augmentation des marges bénéficiaires monopolistiques et à l'émergence de sociétés "superstars" qui réalisent des profits monopolistiques. Cela peut entraver la concurrence et la croissance économique. Pour la répartition des revenus, la rente favorise la concentration des richesses entre les rentiers. En effet, Le Maroc souffre d'une forte concentration des revenus. Les 20 % de la population

les plus aisés détiennent plus de la moitié des revenus des ménages, tandis que les 20 % les moins aisés n'en ont que 5,6 %. Cette inégalité sociale constitue un obstacle au développement. En résumé, la rente a des effets défavorables sur la croissance économique au Maroc, elle encourage un comportement rentier, réduit l'incitation à l'innovation et à l'investissement dans les secteurs productifs, et crée des distorsions de marché, freinant par conséquent la compétitivité. De plus, la concentration des avantages économiques peut exacerber les inégalités et affecter la cohésion sociale.

Cependant, le concept de rente, qui est souvent vu comme néfaste pour l'économie, peut parfois s'inscrire dans les politiques de développement économique. En effet, certaines formes de rentes peuvent être justifiées et même acceptées dans la mesure où elles contribuent au développement du pays. Cependant, elles restent intrinsèquement anticoncurrentielles. Par exemple, si les autorités publiques accordent des subventions pour stimuler les petites et moyennes entreprises (PME) ou les micro-entreprises, cela ne favorise pas directement la concurrence. Cependant, si ces PME sont soutenues dans le but de favoriser leur croissance et leur contribution au développement national à long terme, cette approche peut être justifiée. Il est essentiel que ces subventions soient assorties de conditions en termes de durée et d'objectifs. Cette même logique peut s'appliquer aux champions nationaux, qui parfois élèvent le niveau de compétitivité dans des domaines tels que la recherche scientifique.

5. Stratégies pour lutter contre la rente au Maroc

Les politiques visant à réduire l'impact de la rente sur la croissance économique doivent donc s'attacher à promouvoir un environnement économique plus compétitif, transparent et équitable, en créant des contre-pouvoirs économiques et en libérant l'économie des ingérences politiques et des monopoles imposés. Dans ce sens, le gouvernement marocain a pris plusieurs mesures pour réduire l'impact de la rente sur la répartition des revenus, notamment :

- ***La publication des bénéficiaires d'agréments de transport***

La publication par le gouvernement marocain de la liste des bénéficiaires d'agréments de transport représente une étape significative dans sa lutte contre l'économie de rente. Cette initiative démontre un engagement en faveur de la transparence et de la responsabilité, visant à limiter les abus et à prévenir tout amalgame dans l'attribution de ces agréments. En rendant ces informations accessibles au public, le gouvernement envoie un message clair sur sa volonté de lutter contre les privilèges indus et de promouvoir une économie plus équitable et compétitive. Cette démarche contribue également à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions publiques et à promouvoir une gouvernance plus ouverte et responsable. En fin de compte, cette transparence pourrait favoriser une meilleure allocation des ressources et stimuler le développement économique en encourageant la concurrence et en réduisant les pratiques monopolistiques ou clientélistes.

- ***Le renforcement des institutions de contrôle et de régulation***

Ce renforcement représente une priorité stratégique pour promouvoir une gestion transparente et responsable des ressources du pays. Pour ce faire, plusieurs mesures peuvent être envisagées. Tout d'abord, il est essentiel de soutenir les organes de contrôle et de régulation existants, tels que l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) et l'Autorité Marocaine de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS). Cela pourrait passer par un renforcement de leurs pouvoirs de supervision et de sanction, ainsi que par des investissements dans leur capacité d'audit et de surveillance.

En outre, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de coordination et de coopération entre les différentes institutions impliquées dans le contrôle et la régulation de la rente, telles que le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de

l'Énergie, des Mines et de l'Environnement. Cette coordination permettrait d'assurer une approche intégrée et cohérente dans la lutte contre les abus et les pratiques de rente.

Parallèlement, il est important de promouvoir la transparence et la reddition de comptes dans la gestion des ressources, en mettant en place des mécanismes de publication des données et des informations sur les bénéficiaires de contrats et d'agréments. Cela pourrait passer par la création d'un registre public des bénéficiaires de concessions et d'agréments, ainsi que par des obligations de divulgation d'informations pour les entreprises bénéficiant de contrats publics ou de privilèges économiques.

Dans le même ordre d'idées, la corruption et la rente sont souvent intrinsèquement liées, car la corruption facilite l'accès aux rentes économiques et politiques en permettant à certains acteurs de tirer profit indûment des ressources publiques ou des décisions politiques.

En s'attaquant à la corruption, le Maroc peut réduire les opportunités pour les individus et les entreprises de bénéficier de manière injuste de la rente. Les mesures de lutte contre la corruption, telles que l'amélioration de la transparence dans les processus de passation des marchés publics, le renforcement des institutions de contrôle et de supervision, et l'application rigoureuse des lois anticorruption, peuvent contribuer à limiter les pratiques de rente en rendant plus difficile l'accès aux avantages économiques obtenus de manière frauduleuse.

Enfin, il est crucial de renforcer la participation citoyenne et la société civile dans le contrôle et la surveillance de la rente, en encourageant la mise en place de mécanismes de consultation publique et de débat démocratique sur les politiques économiques et les décisions stratégiques en matière de gestion des ressources.

- ***La promotion de la concurrence***

En promouvant la concurrence sur les marchés au Maroc, le gouvernement peut contribuer à réduire les tendances monopolistiques et à limiter les opportunités de recherche de rente. Cela favorise un environnement économique plus équitable, dynamique et propice à la croissance, où les entreprises prospèrent sur la base de leur mérite et de leur compétitivité, plutôt que de privilèges ou de faveurs politiques. cela peut fonctionner, entre autres, à travers :

- **La diversification du marché**

Encourager l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché dans différents secteurs économiques peut réduire la concentration du pouvoir entre les mains de quelques grandes entreprises. Cela crée un environnement plus compétitif où les entreprises doivent rivaliser pour attirer les clients, ce qui réduit les opportunités de recherche de rente.

- **La lutte contre les monopoles**

La promotion de la concurrence peut aider à prévenir la formation de monopoles ou à démanteler les monopoles existants. En limitant le pouvoir des monopoles, on réduit leur capacité à imposer des prix élevés ou à influencer les décisions politiques pour maintenir leur position dominante, ce qui contribue à réduire la rente.

- **L'encouragement de l'innovation**

Dans un marché concurrentiel, les entreprises sont incitées à innover pour rester compétitives. En effet, l'innovation permet de créer de nouveaux produits et services, ajoutant de la valeur à l'économie et réduisant la dépendance aux revenus de la rente. Cela peut stimuler la croissance économique ainsi que la création de nouveaux emplois.

Cependant, les données de l'innovation scientifique au Maroc affirment le retard qu'accumule le pays en matière de recherche scientifique, les indicateurs suivants illustrent cette situation : Le classement mondial de l'innovation 2023 (GII)⁷ place le Maroc à la 67ème position parmi

⁷ Global innovation Index 2023

132 pays étudiés.- La part de la recherche et développement par rapport au PIB est passée de 0,27% en 1998 à 0,71% en 2010 et 0,8% en 2020⁸, un chiffre qui demeure très loin des objectifs escomptés par le nouveau modèle de développement à l'horizon 2035.

- **La réforme du système de subvention**

La réforme du système de subvention au Maroc représente effectivement une mesure importante dans la lutte contre la rente. Historiquement, les subventions ont souvent été utilisées comme un mécanisme de redistribution des richesses, mais elles peuvent également conduire à des distorsions économiques et favoriser une forme de rente, notamment lorsqu'elles bénéficient principalement à certains groupes ou industries.

La réforme des subventions vise à rationaliser les dépenses publiques, à promouvoir une allocation plus efficace des ressources et à réduire les incitations à la rente. Cela peut passer par la révision des politiques de subvention pour cibler davantage les populations les plus vulnérables et les secteurs économiques les plus stratégiques, tout en éliminant les subventions inefficaces ou dévoyées.

En réduisant la dépendance aux subventions et en favorisant une allocation plus rationnelle des ressources, la réforme du système de subvention peut contribuer à stimuler la compétitivité économique, à encourager l'innovation et à promouvoir une croissance économique plus équilibrée et durable. De plus, en rendant les politiques de subvention plus transparentes et en renforçant les mécanismes de contrôle et de surveillance, cette réforme peut contribuer à réduire les opportunités de corruption et de captation de la rente par certains groupes d'intérêt.

- **Réformes fiscales**

Les réformes fiscales peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre la rente au Maroc, notamment à travers:

Réduction des niches fiscales favorisant la rente : Les régimes fiscaux souvent complexes et opaques peuvent offrir des opportunités pour la recherche de rente. En simplifiant le système fiscal et en réduisant les niches fiscales qui favorisent certains secteurs ou individus au détriment de la concurrence équitable, le gouvernement peut limiter les incitations à la recherche de rente.

Renforcement de la transparence fiscale : Une plus grande transparence dans les politiques fiscales, y compris la publication des exemptions fiscales accordées et des incitations fiscales offertes, peut aider à identifier et à limiter les opportunités de recherche de rente fiscale. Cela peut également renforcer la confiance des citoyens dans le système fiscal et réduire les risques de corruption.

Réforme de la fiscalité des ressources naturelles : Dans les pays riches en ressources naturelles comme le Maroc, la gestion transparente et équitable des revenus provenant de l'exploitation de ces ressources est essentielle. Une réforme de la fiscalité des ressources naturelles qui garantit une répartition équitable des revenus entre l'État et les citoyens, ainsi qu'une transparence dans la gestion de ces revenus, peut contribuer à réduire les risques de rente liée aux ressources naturelles.

Renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale et la fraude : L'évasion fiscale et la fraude peuvent également alimenter la recherche de rente en permettant à certains acteurs économiques d'éviter de payer leur juste part d'impôts. En renforçant les mesures de lutte contre l'évasion fiscale et la fraude, le gouvernement peut s'assurer que tous les contribuables contribuent équitablement aux recettes publiques, réduisant ainsi les possibilités de rente fiscale.

Promotion de la fiscalité progressive : Une fiscalité progressive qui impose davantage les revenus et les richesses des individus et des entreprises les plus aisées peut contribuer à réduire

⁸ Données banque mondiale

les inégalités économiques et à limiter les opportunités de recherche de rente en favorisant une répartition plus équitable des richesses et des opportunités économiques.

- ***La transparence dans la passation des marchés publics,***

le cadre juridique de la passation des marchés publics au Maroc⁹, semble être insuffisant et présente des lacunes qui permettent encore la persistance de la rente et des pratiques de corruption. Ces lacunes peuvent inclure des problèmes tels que le manque de transparence, des procédures opaques, des lacunes dans la réglementation, des contrôles insuffisants et un manque d'application rigoureuse des lois existantes.

Lorsque les processus de passation des marchés sont opaques, cela crée des opportunités pour des comportements de rente tels que la collusion, la corruption et le favoritisme. En revanche, en rendant ces processus transparents et accessibles au public, le gouvernement peut réduire les risques de pratiques corrompues et favoriser une concurrence saine et équitable entre les entreprises.

Une passation des marchés publics transparente implique la publication ouverte des appels d'offres, des critères de sélection clairs et objectifs, ainsi que des mécanismes de suivi et d'évaluation indépendants pour garantir le respect des règles et des procédures. De plus, la divulgation publique des contrats attribués, des montants et des bénéficiaires permet une surveillance citoyenne et une reddition de comptes accrues, dissuadant ainsi les comportements de rente et renforçant la confiance dans l'intégrité du processus. De surcroît, une collaboration étroite entre les autorités publiques, la société civile, les médias et le secteur privé est essentielle pour renforcer la lutte contre la rente et la corruption dans la passation des marchés publics.

En encourageant la transparence dans la passation des marchés publics, le Maroc peut non seulement réduire la corruption et la recherche de rente, mais aussi promouvoir une allocation plus efficace des ressources publiques, stimuler la compétitivité économique et favoriser le développement d'un environnement des affaires plus sain et plus équitable.

- ***Création de contre-pouvoirs économiques***

La création de contre-pouvoirs économiques est une mesure essentielle pour briser le cycle de l'économie de rente au Maroc. Cela nécessite une action gouvernementale déterminée visant à promouvoir un environnement économique dynamique et compétitif, libéré de l'ingérence politique et des monopoles injustes.

Tout d'abord, le gouvernement doit œuvrer à réduire l'ingérence politique dans les affaires économiques en renforçant l'indépendance des institutions de régulation et de contrôle. Cela implique de garantir que les décisions économiques sont prises en fonction de critères objectifs et transparents, plutôt que d'intérêts politiques particuliers. En outre, il est crucial de promouvoir une culture d'intégrité et de responsabilité au sein des institutions publiques, afin de prévenir les pratiques de corruption et de népotisme qui alimentent l'économie de rente.

Parallèlement, le gouvernement doit s'attaquer aux monopoles et aux oligopoles qui entravent la concurrence sur le marché. Cela peut passer par la mise en place de mesures antitrust visant à prévenir les abus de position dominante et à favoriser l'émergence de nouveaux acteurs économiques. De plus, il est nécessaire de promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation en facilitant l'accès au financement et en réduisant les barrières à l'entrée sur le marché.

En favorisant la création de contre-pouvoirs économiques, le gouvernement marocain peut contribuer à promouvoir un environnement économique plus équitable, compétitif et propice à

⁹ Le décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 qui régit les marchés publics au Maroc. L'Arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 concerne la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires

la croissance. Cela permettrait de stimuler l'investissement, de favoriser la création d'emplois et de renforcer la résilience de l'économie face aux chocs externes. En fin de compte, cette approche pourrait contribuer à rompre avec le modèle de l'économie de rente et à favoriser un développement économique plus durable et inclusif au Maroc.

6. Conclusion

En conclusion, la relation entre la rente et la croissance économique au Maroc est complexe et multidimensionnelle. Dans cet article, nous avons expliqué le cadre conceptuel et théorique de la croissance économique et de la rente, en mettant en lumière les influences qui existent entre les deux. Par la suite, nous avons analysé l'état des lieux de la rente au Maroc, en identifiant ses sources et en analysant son impact sur la croissance économique.

Notre recherche a révélé que la rente, en tant que source de revenus non liée à la production économique, peut exercer des effets néfastes sur la croissance économique à long terme. En favorisant la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles ou des flux financiers externes, la rente peut entraver le développement d'une économie diversifiée et résiliente. De plus, elle peut engendrer des distorsions dans l'allocation des ressources, décourager l'innovation et exacerber les inégalités sociales et régionales.

Face à cette réalité, les pouvoirs publics ont pris des mesures ciblées pour atténuer les effets néfastes de la rente sur la croissance économique. Cette démarche nécessite une approche intégrée, impliquant à la fois les acteurs économiques, politiques et civils pour transformer les défis liés à la rente en opportunités de développement économique et social à long terme.

De plus, des réformes fiscales peuvent être mises en place pour réduire les incitations à la rente et encourager l'investissement dans des activités productives. Parallèlement, une gouvernance transparente et responsable est fondamentale pour garantir que les revenus générés par les ressources naturelles sont utilisés de manière efficace et équitable, en investissant dans des projets d'infrastructures socio-économiques et en construisant des filets de sécurité sociale pour les populations les plus vulnérables. Cela pourrait inclure le renforcement des institutions de lutte contre la corruption, la mise en place de lois et de réglementations anticorruption robustes, ainsi que la promotion de la transparence dans la gestion des ressources naturelles et des finances publiques.

En combinant ces différentes politiques et stratégies, le Maroc pourrait progressivement réduire sa dépendance à la rente et stimuler une croissance économique plus équilibrée, inclusive et durable.

Références :

- (1). Akesbi, A. (2009). La corruption endémique au Maroc Béquille de l'économie de la rente. *Critique économique*, (24).
- (2). Anne, K. (1974). The political economy of the rent-seeking society. *American economic review*, 64(3), 291-303.
- (3). Askenazy, P. (2016). Tous rentiers! : pour une autre répartition des richesses. Odile Jacob.
- (4). Benabdallah, Y. (2009). Rente et désindustrialisation. *Confluences Méditerranée*, (4), 85-100.
- (5). Benamour, A. (2016). Les divers ficelles de l'économie de rente au Maroc. *Economia Hem*.
- (6). Bentahar, M. (2015). Système de subvention au Maroc: source d'économie de rente: cas de la rente pétrolière, gazière et alimentaire. *Édilivre*.

- (7). Bhagwati, J. N., & Srinivasan, T. N. (1980). Revenue seeking: A generalization of the theory of tariffs. *Journal of Political Economy*, 88(6), 1069-1087.
- (8). Buchanan, J. M., Tollison, R. D., & Tullock, G. (1980). Toward a theory of the rent-seeking society. (No Title).
- (9). Christophers, B. (2018). *The new enclosure: The appropriation of public land in neoliberal Britain*. Verso Books.
- (10). Djoufelkit, H. (2008). Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie. AFD, document de travail, (64).
- (11). économiques, Casablanca
- (12). El Badaoui A. (2004), *Les rentiers du Maroc utile, partis politiques et non développement*
- (13). El Morchid, B. (2010). Recherche de rente et processus de réformes politiques et institutionnelles dans le monde Arabe: la leçon marocaine. *Revue addaoulia*, (5).
- (14). Faudot, A., & Vercueil, J. 31| 2nd semestre| Autumn 2021 Capitalismes et régimes rentiers.
- (15). Huriot, J. M. (1982). Rentes différentielles et rente absolue: un réexamen (Doctoral dissertation, Institut de mathématiques économiques (IME)).
- (16). Mabali, A. (2016). Quatre essais sur les effets des rentes des ressources naturelles dans les pays en développement (Doctoral dissertation, Clermont-Ferrand 1).
- (17). N. Akesbi.(2023). « Le capitalisme de rente joue contre l'émergence ». *Le monde Afrique*.
- (18). Sanvoisin, J. (1967). Nicolas Boukharine, L'économie politique du rentier, critique de l'économie marginaliste, Paris, Études et documentation internationales, 1967. *L'Homme et la société*, 4(1), 269-270.
- (19). Vornetti, P. (1998). Recherche de rente, efficacité économique et stabilité politique. *Mondes en développement*, 26(102), 13-24.